

Aides aux Projets Vacances Dossier d'inscription 2018

**AUCUN DOSSIER NE PEUT ETRE ENVOYE DIRECTEMENT PAR UN PARTICULIER
C'EST LE REFERENT VACANCES QUI DOIT SAISIR LE DOSSIER SUR L'APV-WEB
ET L'ADRESSER AVEC TOUTES LES PIECES JUSTIFICATIVES A L'UNAPEI :**

- Soit scanné et par mail : apv2@unapei.org
- Soit par courrier à l'Unapei - 15 Rue Coysevox - 75876 PARIS CEDEX 18

Partie réservée à l'Unapei

Date de réception à l'Unapei

Notre numéro de dossier

Partie réservée aux porteurs de projets

Nom du demandeur d'APV

Prénom du demandeur d'APV

Référence ANCV

Code d'adhérent

Nom et prénom du référent vacances

MADDALONI

Stéphanie

Cachet ou nom et adresse de
l'association ou de l'établissement

ADAPEI VAR MEDITERRANEE

Afin d'être éligible, l'ensemble de pièces ci-après doit être joint à ce document.

Tout dossier incomplet est automatiquement inéligible. Merci de cocher les pièces jointes :

- l'avis d'imposition **2017 (copie intégrale)** ou l'attestation de la CAF mentionnant le **QF ≤ 900 €**
- la facture ou le devis du séjour pour lequel une aide est demandée (les formulaires d'inscription, les copies de catalogue ou de pages internet ne constituent pas des documents recevables)
- la copie de demande d'aide financière auprès d'autres organismes, dans le cadre du plan de financement
- la demande de dérogation** si le prix journalier dépasse 150€ (document établi par le référent vacances) **+ le descriptif de séjour (extrait du catalogue)**

CARACTERISTIQUES DU SEJOUR

○ Dates du séjour : du au

 **Les aides sont attribuées pour des séjours initiés entre mars et décembre de l'année en cours**


 **Les demandes d'aides aux vacances doivent être adressées à l'Unapei avant le séjour**

○ Durée du séjour : jours

 **2 jours (1 nuitée) au minimum et au maximum 22 jours (21 nuits)**

○ Type de lieu du séjour :

<input type="checkbox"/>	Mer
<input type="checkbox"/>	Campagne
<input type="checkbox"/>	Montagne
<input type="checkbox"/>	Ville
<input type="checkbox"/>	NSP (Ne sait pas)

○ Pays du lieu du séjour :  **Les séjours hors de l'Union Européenne ne sont pas éligibles**

○ Département du séjour :

○ Période du séjour :

<input type="checkbox"/>	Vacances scolaires
<input type="checkbox"/>	Hors période de vacances scolaires

○ Mode(s) de transport utilisé(s) pour se rendre sur le lieu du séjour

<input type="checkbox"/>	Train	◆ <i>Ce(s) mode(s) de transport est-il/ sont-ils adapté(s) aux personnes en situation de handicap ou personnes malades ?</i>
<input type="checkbox"/>	Autocar	
<input type="checkbox"/>	Minibus	
<input type="checkbox"/>	Avion	
<input type="checkbox"/>	VSL - Véhicule Sanitaire léger	
<input type="checkbox"/>	Voiture	
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser :	

Oui
 Non
 NSP (Ne sait pas)

○ Moyen(s) de déplacement utilisé(s) pendant le séjour

<input type="checkbox"/>	Train	◆ <i>Ce(s) mode(s) de transport est-il/ sont-ils adapté(s) aux personnes en situation de handicap ou personnes malades ?</i>
<input type="checkbox"/>	Autocar	
<input type="checkbox"/>	Minibus	
<input type="checkbox"/>	Avion	
<input type="checkbox"/>	VSL - Véhicule Sanitaire léger	
<input type="checkbox"/>	Voiture	
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser :	

Oui
 Non
 NSP (Ne sait pas)

○ Distance parcourue entre le lieu d'habitation et le lieu du séjour :

km

○ Type d'hébergement (principal, si c'est un voyage itinérant) :

- Village de Vacances – maison familiale
- Camping (tente, bungalow, mobil-home...)
- Hôtel
- Hébergement non-marchand, chez des parents ou amis
- Maison d'accueil (chez l'habitant)
- Colonie de vacances
- Gîte rural – chambres d'hôtes – location
- Auberge de jeunesse / CIS (Centres Internationaux de Séjour)
- NSP (ne sait pas)
- Autre, veuillez préciser :



○ Cet hébergement est-il adapté pour l'accueil des personnes en situation de handicap ?

- Oui
- Non
- NSP (Ne sait pas)

○ Cet hébergement accueille :

- Des personnes valides et des personnes en situation de handicap
- Uniquement des personnes en situation de handicap
- NSP (Ne sait pas)

○ La formule du séjour :

- Pension complète
- Demi-pension
- Gestion libre
- NSP (Ne sait pas)

○ Ce séjour est-il

- un séjour accompagné
- un séjour autonome

○ Ce projet a-t-il une dominante sportive ?

- Oui
- Non
- NSP (Ne sait pas)

○ Ce séjour est-il un séjour en classe transplantée ?

- Oui
- Non

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

À quel type de public se rattache le bénéficiaire ?

- ENFANTS (âgés de moins de 16 ans)
- JEUNES (âgés de 16 à 25 ans)
- ADULTES (âgés de 25 à 54 ans)
- SENIORS (âgés de plus de 54 ans)**
- FAMILLES

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Age

Sexe Féminin Masculin

Le lieu d'habitation est-il en zone urbaine ? Oui Non

La commune dans laquelle vous réidez compte-elle moins de 2000 habitants ? Oui Non

La commune dans laquelle vous résidez bénéficie-t-elle d'un classement en zone de revitalisation rurale ? Oui Non

Statut social / professionnel :

- Elève
- Etudiant
- Déscolarisé
- Salarié en CDI
- Salarié en CDD ou intérim
- Sans emploi
- Retraité
- Ancien travailleur d'ESAT
- Travailleur d'ESAT
- Autre

Types de ressources :

- Salaire
- Allocation chômage
- Minimum social
- Allocations familiales
- Ressources spécifiques handicap
- Retraite
- Aucune ressource
- Autre, veuillez préciser :

◆ Si la réponse est « minimum social »
(réponses multiples possibles)

- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- ASS (Allocation spécifique de Solidarité)
- AER (Allocation équivalent retraite)
- Allocation veuvage
- ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse)
- ASPA (Allocation de Solidarité Personne Agée)
- RSO (Revenu de Solidarité, DOM)
- NSP (Ne sait pas)

◆ Si la réponse est « Ressources spécifiques handicap et dépendance » (réponses multiples possibles) :

- AAH (Allocation Adulte handicapé)
- AEEH (Allocation de l'Education de l'Enfant Handicapé)
- AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale)
- PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne)
- Pension d'Invalidité
- APA (Allocation Perte Autonomie)
- Autre, veuillez préciser :

Montant moyen mensuel des ressources du foyer

- 0 à 500€
- 501 à 1 000€
- 1 001 à 1 500€
- 1 501 à 2 000€
- + de 2 001€
- Non communiqué

Type de logement

- Logement autonome
- FJT Foyer de Jeunes Travailleurs
- Etablissement spécialisé du secteur social et médico-social
- Hébergement social ou d'urgence
- Maison de retraite
- EHPAD
- Sans domicile fixe
- Hébergé par la famille ou amis
- Autre, veuillez préciser :

A combien de temps remonte le dernier départ en vacances?

Est-ce un 1er / 2ème / 3ème / + **départ aidé** ?



Les personnes ayant obtenu l'APV trois années consécutives en 2015, 2016 et 2017 ne peuvent pas en bénéficier en 2018

- l'année dernière
- de 1 à 3 ans
- de 4 à 10 ans
- plus de 10 ans
- jamais parti
- NSP (Ne sait pas)

- 1er départ aidé
- 2ème départ aidé
- 3ème départ aidé
- Plus
- NSP (Ne sait pas)

Quel est le type de handicap de la personne :

- Cognitif
- Moteur
- Mental
- Psychique
- Sensoriel (déficit auditif ou visuel)
- Polyhandicap
- Maladies chroniques
- Autres

Séjour en milieu ordinaire / spécialisé

- Milieu ordinaire
- Milieu spécialisé

◆ Si milieu ordinaire

- En autonomie
- En intégration
- NSP (Ne sait pas)

Cette personne est-elle une personne malade ? Oui Non

Questions pour les moins de 25 ans

Quel est le niveau d'étude de ce bénéficiaire ?

- primaire
- collège
- Brevet (DNB)
- BEP
- CAP
- lycée
- BAC
- études supérieures
- ◆ Nombre d'années post BAC
- NSP (ne sait pas)

Ce bénéficiaire fait-il l'objet d'une mesure de suivi ou d'accompagnement ?

Oui Non

◆ Si oui de quel type ?

- Mesure d'accompagnement vers l'emploi
- Mesure de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance
- Mesure de prise en charge par un service public ou une association relevant de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- Autre

Questions pour les départs en famille



Pour les départs en famille les justificatifs de revenus de tous les membres de la famille partant en vacances sont à joindre au dossier

Membres de la famille

	Age	Sexe (H/F)	Personne en situation de handicap (cocher)	Personne malade (cocher)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

PLAN DE FINANCEMENT DU SEJOUR DE LA PERSONNE

COÛTS DU PROJET		SOURCES DE FINANCEMENT	
Coût transport	- €	APV-ANCV	- €
Coût hébergement	- €	CAF	- €
Coût restauration	- €	MSA	- €
Coût loisirs	- €	Conseil Régional	- €
Coût autres	- €	MDPH	- €
Ou		Conseil Général	- €
		Commune ou intercommunalité	- €
Formule tout compris	- €	Organisme porteur de projet	- €
		Participation / Autofinancement de la famille	- €
		CCAH	- €
		Etat	- €
		Financier privé	- €
		Autre, préciser	- €
Total	- €	Total	- €
Dont surcoût lié au handicap	- €		

- ***Le total des coûts du projet doit être égal au total des sources de financement***
- ***Le montant journalier du séjour ne peut pas dépasser 150 € (sauf dérogation)***
- ***Au moins une demande d'aide financière extérieure est impérative : au moins un organisme autre que l'ANCV doit être sollicité pour une aide au projet de vacances***
- ***La participation même minime du bénéficiaire est obligatoire***
- ***Le montant de l'APV ne peut représenter plus de 80% du coût total du séjour***
- ***L'aide aux vacances pour les travailleurs d'ESAT est plafonnée à 300€***